|  |
| --- |
| **CONCOURS CONTRATS DOCTORAUX 2024**  **CONSIGNES POUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DE THESE** |

Vous trouverez ci-dessous les consignes relatives à la présentation de votre projet de thèse en vue du concours pour l’obtention d’un contrat doctoral. Ces consignes peuvent s’appliquer à la plupart des projets et nous vous demandons de les respecter. Si, toutefois, elles ne conviennent pas, vous pouvez les adapter après consultation de votre directeur ou directrice de thèse pressenti(e).

***Important : votre projet de thèse doit pouvoir être réalisé en 3 ans***

***(arrêté du 25 mai 2016, art. 14)***

**NOM – Prénom :**

**Titre provisoire de la thèse**:

**Projet professionnel :**

Quel est votre projet professionnel ? Comment votre projet de thèse y trouve-t-il sa place ?

**Présentation du projet en 2 ou 3 pages :**

1. État de la question : qu’a-t-on déjà écrit sur le sujet ?

2. En quoi votre projet de thèse est-il original et novateur dans votre domaine de recherche ?

3. Décrivez avec précision votre projet.

4. Formulez l’hypothèse ou les hypothèses de travail.

5. Décrivez la méthodologie que vous comptez mettre en œuvre.

6. Décrivez le corpus que vous allez constituer.

7. Indiquez une bibliographie provisoire (précisez par un astérisque les publications que vous avez déjà lues).

8. Donnez un calendrier précis et concret du programme de travail envisagé pour l’année universitaire 2018-2019 (mois par mois ou trimestre par trimestre), avec fixation d’échéances réalistes, ainsi qu’un programme général de travail pour les deux autres années.